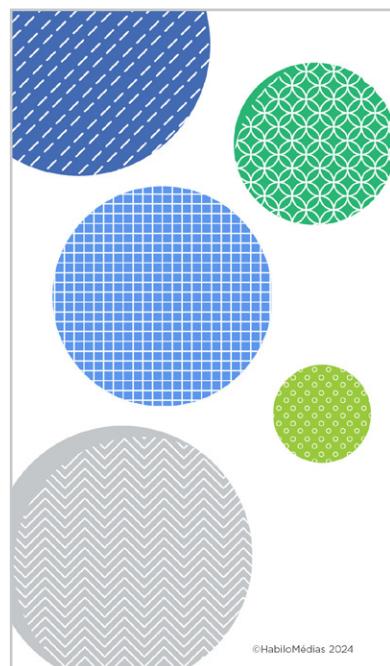




Scénario



**Introduction à la
protection de la vie
privée et à la sécurité
en ligne**



Avec le financement de



Agence de la santé
publique du Canada Public Health
Agency of Canada





-
1. Bienvenue à la séance sur la vie privée en ligne. Cet atelier présente certaines compétences essentielles pour gérer votre vie privée et assurer la sécurité de vos appareils numériques en ligne.

Nous aurons du temps pour les questions à la fin, mais j'aimerais aussi vous inviter à lever la main en tout temps si vous avez une question en cours de route. *[Les participants à distance sont invités à poser leurs questions dans la boîte de clavardage.]*

.....



2. Du matériel de référence est fourni dans le cadre de cet atelier, notamment une feuille d'exercice et une vidéo pour vous aider à vous souvenir du contenu essentiel.

Vous pouvez consulter ce matériel à tout moment, y compris après l'atelier, et pouvez revenir à l'atelier lui-même sur le site Web de HabiloMédias, <https://habilomedias.ca/favoriser-la-resilience-grace-technohabile>.

.....



3. Certains sujets peuvent être bouleversants alors avant de commencer, parlons de la façon dont nous pouvons créer un espace sûr.

Nous vous indiquerons le contenu de chaque partie de l'atelier afin que vous puissiez vous retirer quelques minutes si vous préférez ne pas aborder un sujet particulier. Si vous devez vous retirer, levez le pouce avant de partir pour que je sache que vous allez bien. Si vous avez besoin d'aide, *[nom de la personne disponible pour du soutien supplémentaire]* est à votre disposition pour vous aider.

Pour les participants à distance uniquement : Ensuite, assurons-nous que vous êtes dans un espace sûr pour participer. Êtes-vous dans un espace privé où vous pouvez potentiellement partager vos pensées et écouter sans qu'une personne en qui vous n'avez pas confiance vous entende? Si ce n'est pas le cas, y a-t-il un autre endroit plus sûr où vous pourriez vous rendre?

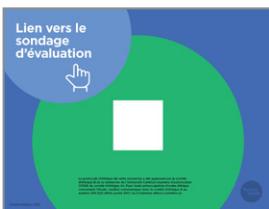
Assurez-vous d'avoir à proximité quelque chose qui vous réconforte. Des pauses sont prévues au cours de l'atelier, mais vous devez vous sentir libre de vous retirer à tout moment.



4. À la fin de cet atelier vous saurez...

Comment protéger votre vie privée sur Internet;

Utiliser les paramètres de confidentialité sur les réseaux sociaux; Prendre les bonnes décisions quant au partage en ligne; Solutionner ce qui peut mal tourner sur Internet.



5. Vous aurez deux occasions de faire part de vos commentaires à l'équipe de HabiloMédias qui a élaboré cet atelier : maintenant avant de commencer l'atelier et à la toute fin. Ces sondages aideront l'équipe de HabiloMédias à déterminer si l'atelier permet aux survivantes de développer leurs connaissances et leurs compétences numériques et leur confiance en elles.

Avant de commencer l'atelier, nous vous demandons de prendre cinq minutes pour répondre à ce sondage anonyme d'évaluation du programme. L'équipe de HabiloMédias qui a élaboré cet atelier utilisera les réponses au sondage pour guider les futures mises à jour du programme et évaluer la valeur et l'impact de cet atelier. Vos réponses resteront confidentielles et anonymes. L'objectif est d'évaluer le programme, et non les participantes. Il est tout à fait acceptable de ne pas connaître les réponses à certaines questions et il n'est pas nécessaire de posséder les compétences en question. Votre participation est entièrement volontaire. Si vous souhaitez participer au sondage, il vous suffit de scanner le code QR à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone ou de taper le lien fourni dans votre navigateur pour y accéder. Nous allons maintenant faire une pause afin de permettre à celles qui le souhaitent de remplir le sondage. Prenez tout le temps dont vous avez besoin.



6. Commençons avec quelques règles de bases à propos de la vie privée sur Internet.



7. Internet est un réseau. Tout ce qu'on y trouve est relié à tout le reste. Chaque fois que vous visitez un site Web ou utilisez une application sur votre tablette ou téléphone intelligent, vous laissez des traces, appelées *empreintes numériques*.

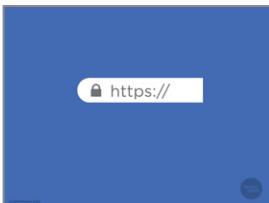
Parfois, nous savons quand nous laissons ces empreintes, comme lorsque nous partageons une photo. Parfois, il se peut que vous ne sachiez pas ce qu'un site Web ou une application sait de vous après que vous l'ayez utilisé.

Quoi qu'il en soit, utiliser Internet est comme marcher sur du ciment frais : les empreintes que vous y laissez restent éternellement.



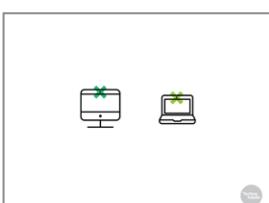
8. C'est pourquoi il est important de faire attention à ce que vous partagez en ligne.

Par exemple, vous ne devriez jamais publier des choses comme un numéro de carte de crédit, des informations bancaires ou des mots de passe, sauf lorsque vous êtes sur le site Web de votre banque ou un site marchand en qui vous avez confiance et que vous savez sécurisé qui vous demande ces informations.



9. Vous saurez qu'un site est sécurisé si l'adresse Web se termine par https (pas juste http) et qu'il y a une image d'un cadenas dans la barre d'adresse, ce qui signifie que tout ce que vous lui envoyez, comme les informations relatives à votre carte de crédit, est *chiffré* : personne d'autre ne peut les intercepter et les lire.

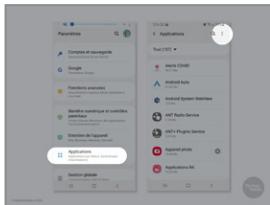
Le site lui-même n'est pas digne de confiance pour autant. Nous verrons comment le découvrir dans l'atelier d'introduction aux bases d'Internet.



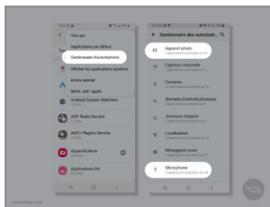
10. Vous pouvez également couvrir les caméras sur les ordinateurs portables et les autres appareils lorsque vous ne les utilisez pas, de sorte que l'on ne vous verra pas lorsque vous ne le souhaitez pas. Vous pouvez le faire avec un post-it (ou quelque chose du genre), qui est facile à enlever quand vous voulez utiliser la caméra. Vous pouvez le faire à l'aide d'une note autocollante, d'un autocollant ou de quelque chose de similaire que vous pouvez enlever facilement lorsque vous voulez utiliser la caméra.



11. Éteindre le microphone de vos appareils est un peu plus compliqué, mais c'est aussi une bonne habitude à prendre.



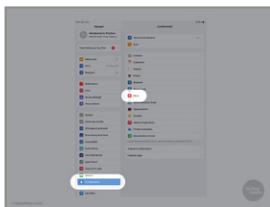
12. Voyons comment désactiver le micro. Sur les appareils Android, appuyez sur « paramètres » (l'icône représentant un engrenage), puis sur « applications ». Appuyez sur les trois points en haut à droite de l'écran.



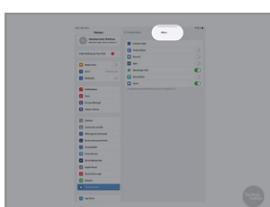
13. Dans la fenêtre qui apparaît, appuyez sur « autorisations d'application ». Vous pouvez maintenant appuyer sur « microphone » ou « appareil photo ».



14. Vous pouvez maintenant voir toutes les applications ayant accès au microphone ou à l'appareil photo. Faites-les glisser vers la gauche pour les désactiver - vous pourrez toujours les réactiver plus tard.



15. Sur iPhone ou iPad, accédez aux paramètres et appuyez sur « confidentialité ».



16. Ensuite, appuyez sur « microphone » et glissez tous les éléments vers la gauche. Vous pouvez faire de même pour l'appareil photo.



17. Vous pouvez contrôler ce que votre ordinateur garde en mémoire en utilisant le mode Incognito ou Navigation privée.

Utiliser ce mode de navigation empêche votre navigateur d'enregistrer les sites que vous visitez. Il ne se souviendra pas non plus des informations de compte ou des mots de passe que vous y entrez.

Cependant, gardez à l'esprit qu'il n'empêche généralement pas les sites Web d'enregistrer ce que vous y faites.



18. Cela est important parce que les sites Web et les annonceurs utilisent ce qu'ils savent de vous pour faire un profil, qu'ils utilisent ensuite pour choisir quelles publicités vous montrer, mais cela peut aussi aller de la décision du montant que vous allez payer pour vos effets ou si vous allez pouvoir avoir une assurance.



19. Il existe des façons de limiter ce que les applications et sites Web, ainsi que les entreprises qui les possèdent, savent sur vous.

Pour cela, il suffit d'utiliser un navigateur qui a été conçu pour respecter un peu plus votre vie privée, comme Firefox ou Brave, et d'utiliser des extensions qui la protègent.

Les *extensions* sont des petits programmes qui fonctionnent avec votre navigateur.

Pour trouver des extensions sur Firefox, cliquez sur « add-ons » et « Thèmes » puis cherchez l'extension que vous voulez.

Sur Chrome et Edge, cliquez sur « extensions » et sur Safari, sur « extensions Safari ».

Privacy Badger, Ghostery et Disconnect sont toutes des extensions qui empêchent la majorité des sites Web de suivre votre trace numérique. L'application Disconnect est également disponible pour les appareils sous iOS et Android.



-
20. Vous pouvez aussi vous procurer l'application Déconnexion pour appareils iOS ou Android.



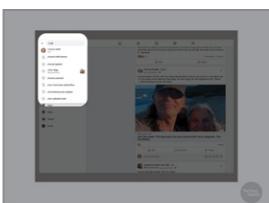
-
21. Si vous utilisez un ordinateur qui n'est pas le vôtre, que ce soit celui d'un ami ou un ordinateur public de la bibliothèque, utilisez toujours la navigation privée si vous le pouvez. Si vous ne pouvez pas le faire, assurez-vous de toujours répondre « non » chaque fois que le navigateur vous demande si vous voulez qu'il enregistre votre compte ou mot de passe pour la prochaine connexion sur le site.



-
22. Avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant pour voir si quelqu'un souhaite faire une pause ou a besoin de soutien.



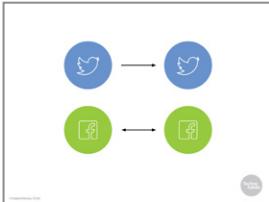
-
23. Maintenant que nous en avons fini avec les règles de base, parlons de la façon dont vous pouvez garder votre vie privée tout en utilisant les réseaux sociaux.



-
24. Vous utilisez peut-être déjà des réseaux sociaux comme Facebook, ou vous comptez vous y inscrire.

Une fois inscrit, vous pouvez chercher les personnes que vous connaissez et les contacter.

Une fois que vous avez commencé à vous faire des amis, beaucoup de réseaux sociaux vont également vous suggérer des personnes que vous pourriez connaître ou vouloir contacter.

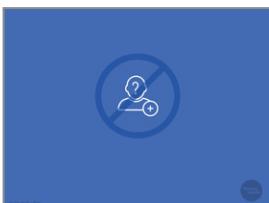


-
25. Il existe beaucoup de réseaux sociaux différents, mais quand il s'agit de la vie privée, il faut faire attention à deux sortes de réseaux sociaux :

Les réseaux sociaux *ouverts*, où tout ce que vous publiez peut-être vu par n'importe qui ayant décidé de vous « suivre » alors que vous ne voyez pas forcément leurs publications. Twitter (maintenant X), YouTube et TikTok sont tous des réseaux sociaux ouverts.

Les réseaux sociaux *fermés*, où il faut que deux personnes deviennent « amies » pour qu'elles puissent mutuellement voir ce qu'elles publient. Facebook et Instagram sont des exemples de réseaux fermés.

.....



26. Vous devez faire attention à qui vous acceptez comme ami sur un réseau social fermé, parce qu'ils verront tout ce que vous publiez et pourront partager vos publications avec leurs amis, qui ne sont pas forcément les vôtres.

N'acceptez pas les demandes d'amis de personnes que vous ne connaissez pas ou auxquelles vous ne faites pas confiance.

Dans un instant, nous aborderons la façon dont vous pouvez gérer qui de vos amis voient quelles publications.

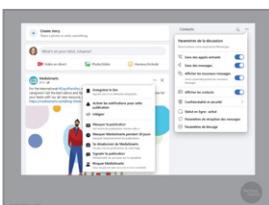
.....



27. Si vous avez accepté quelqu'un en ami puis que vous changez d'avis, vous pouvez retirer cette personne de votre liste d'amis. Elle ne pourra donc plus voir vos publications et vous ne pourrez plus voir les siennes.

Pour retirer quelqu'un de votre liste d'amis, allez sur leur profil dans la section « amis » et cliquez sur « retirer de la liste d'amis ».

.....



28. Si vous voulez totalement couper les ponts avec quelqu'un, vous pouvez le bloquer.

Lorsque vous bloquez quelqu'un, la personne ne peut plus vous envoyer de demande d'ami, ne peut plus voir votre profil et ne peut plus vous envoyer de messages sur ce réseau.

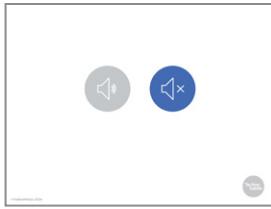
Pour bloquer quelqu'un, allez dans les paramètres et choisissez l'option « blocage » dans le menu de gauche.



-
29. Cliquez sur « Bloquer des utilisateurs ».



-
30. Cliquez sur « Modifier », puis sur « Bloquer des utilisateurs », et tapez le nom de la personne que vous voulez bloquer.



-
31. Si vous saturiez d'une personne et que vous voulez faire une petite pause sans la retirer de votre liste d'amis ou la bloquer, la plupart des réseaux sociaux vous permettent de la « mettre en sourdine ». Cela signifie que vous êtes toujours en contact avec la personne, mais que vous ne verrez plus ses publications jusqu'à ce que vous décidiez de les réactiver.

Les personnes n'ont aucun moyen de savoir que vous les avez mises en sourdine, donc votre amie qui poste des photos de ses vacances à la plage ne sera pas vexée si vous décidez de la mettre en sourdine jusqu'à son retour.



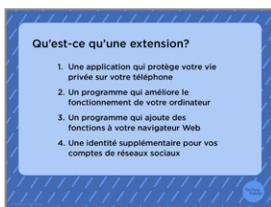
-
32. Faisons maintenant un court questionnaire pour réviser ce que nous avons appris jusqu'à présent.



-
33. Laquelle de ces adresses Web indique que personne ne peut voir les informations que vous lui envoyez?



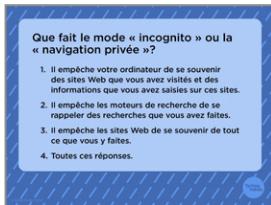
-
- 34.** Deux éléments doivent être présents : le symbole du cadenas et une adresse Web qui commence par https, et pas seulement par http.
-



- 35.** Qu'est-ce qu'une extension?

- Une application qui protège votre vie privée sur votre téléphone
- Un programme qui améliore le fonctionnement de votre ordinateur
- Un programme qui ajoute des fonctions à votre navigateur Web
- Une identité supplémentaire pour vos comptes de réseaux sociaux

-
- 36.** Les extensions, parfois appelées modules complémentaires ou plugiciels, ajoutent des fonctions à votre navigateur Web. Les extensions comme Privacy Badger sont des outils puissants pour protéger votre vie privée en ligne.
-

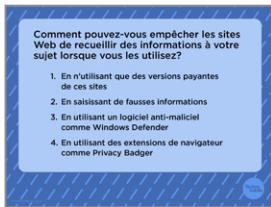


- 37.** Que fait le mode « incognito » ou la « navigation privée »?

- Il empêche votre ordinateur de se souvenir des sites Web que vous avez visités et des informations que vous avez saisies sur ces sites.
- Il empêche les moteurs de recherche de se rappeler des recherches que vous avez faites.
- Il empêche les sites Web de se souvenir de tout ce que vous y faites.
- Toutes ces réponses.

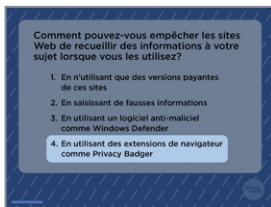
-
- 38.** Le mode « incognito » ou la « navigation privée » ne fait qu'empêcher votre ordinateur de se souvenir des sites Web que vous avez visités et des informations que vous avez saisies sur ces sites.

Si vous ne voulez pas que les moteurs de recherche se souviennent de vos recherches, vous devez choisir un moteur de recherche qui ne vous suit pas, comme DuckDuckGo.



39. Comment pouvez-vous empêcher les sites Web de recueillir des informations à votre sujet lorsque vous les utilisez?

- En n'utilisant que des versions payantes de ces sites
- En saisissant de fausses informations
- En utilisant un logiciel anti-maliciel comme Windows Defender
- En utilisant des extensions de navigateur comme Privacy Badger



40. Les extensions comme Privacy Badger sont le meilleur moyen d'empêcher les sites Web de recueillir des informations.



41. Maintenant mettons ces nouvelles connaissances en pratique.

Prenez quelques minutes pour vous rendre sur un réseau social dont vous avez entendu parler, mais que vous ne connaissez pas vraiment. Cela peut être Instagram, Snapchat, TikTok – à vous de voir.

Effectuez une recherche sur Wikipedia.org ou Commonsensemedia.org. Regardez si vous arrivez à déterminer si :

C'est un réseau ouvert ou fermé

Il a un centre de sécurité

Ses outils de confidentialité vous laissent contrôler qui peut voir vos publications, qui peut vous contacter et qui peut vous identifier.

Ses conditions d'utilisation sont lisibles, et si ce n'est pas le cas, s'il existe une version lisible quelque part en ligne.

Puis tournez-vous vers votre voisin et comparez vos notes. Quelles réponses avez- vous? Était-il facile de trouver l'information? Quelle impression vous êtes-vous faite de ce réseau social?



42. Jusqu'à présent, nous avons parlé des façons de base dont les réseaux sociaux affectent votre vie privée en ligne.

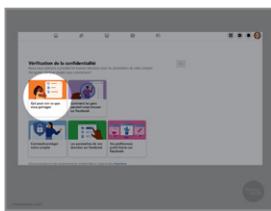
Presque tous les réseaux sociaux ont également des *paramètres de confidentialité* qui vous donnent un peu plus de contrôle sur qui voit ce que vous publiez.

Vous pouvez modifier les paramètres de confidentialité *par défaut*, de sorte que toutes vos publications sont vues par plus ou moins de personnes que d'habitude.

Sur un grand nombre de réseaux sociaux, vous pouvez également choisir différents paramètres de confidentialité pour chaque publication, de sorte que vous pouvez rendre certaines totalement publiques ou décider que seuls certains de vos amis pourront la voir.



43. Pour modifier vos paramètres sur Facebook, cliquez sur « paramètres », puis sur « assistance et confidentialité » dans le menu de gauche.



44. Ensuite, recherchez l'option « Qui peut voir ce que vous partagez? ».



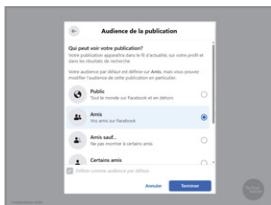
45. Maintenant, vous pourriez définir ces paramètres de sorte que les gens qui ne sont pas vos amis voient vos publications, mais ce n'est pas une bonne idée.

Vous pouvez également empêcher quelques amis de voir vos publications, ou définir les paramètres de sorte que quelques-uns de vos amis seulement voient vos publications, ou de sorte que vous seul puissiez les voir.

Cela peut être un bon choix si vous trouvez que vous publiez souvent des choses que vous regrettez par la suite. Vous pouvez alors définir les paramètres par défaut à « seulement moi », puis quelques heures plus tard, si vous décidez qu'après tout, vos amis peuvent voir la publication, vous pouvez revenir changer les paramètres.



46. Vous pouvez le faire avec chaque publication.



47. Donc, si vous voulez, vous pouvez laisser tous vos amis voir la plupart de ce que vous publiez, mais partager certaines publications avec seulement quelques-uns d'entre eux - ou même une seule personne.



48. Voyons dans quelle mesure vous pouvez utiliser les paramètres de confidentialité de Facebook. Essayez de publier quelque chose sur Facebook qu'une seule personne pourra voir.

Si vous n'avez pas de compte Facebook, vous pouvez vous connecter à celui que nous avons mis en place pour l'exercice.



49. Tous les outils que nous avons abordés peuvent vous aider à gérer votre vie privée en ligne, mais en fin de compte, vous ne pouvez pas la contrôler complètement.

Peu importe la prudence à laquelle vous utilisez les paramètres de confidentialité et à quel point vous faites confiance à vos amis, vous devez toujours supposer que quelque chose que vous partagez en ligne puisse être vu par des personnes mal intentionnées.

Avant de publier quoi que ce soit, posez-vous ces quatre questions :

Est-ce que je veux que les gens me voient comme ça?

Est-ce que quelqu'un pourrait l'utiliser pour me faire du mal?

Serais-je contrariée si on le partageait avec d'autres?

Quelle est la pire chose qui puisse arriver si je publie ça?



50. De nos jours, beaucoup d'employeurs vérifient les réseaux sociaux quand ils veulent embaucher quelqu'un.

Ne publiez pas de choses offensantes, racistes ou sexistes.
(Cela inclut « aimer » les publications d'amis avec ce genre de contenu.)

Ne publiez pas de choses négatives au sujet de vos lieux de travail actuels ou passés.

Assurez-vous de partager des choses dont vous êtes fier ou des choses positives à votre sujet. Si vous courez un marathon ou que vous faites du bénévolat à la bibliothèque, assurez-vous de publier à ce sujet.

Outre les réseaux sociaux, il peut être utile de Googler votre nom et voir ce qui sort de la recherche. Vous pouvez ajouter des paramètres à la recherche, comme l'endroit où vous vivez ou votre lieu de travail, pour la rendre plus spécifique.



51. Vos amis *vous* font également confiance pour prendre de bonnes décisions quant aux choses qu'ils publient. Avant de partager ou d'aimer quelque chose que quelqu'un d'autre a publié, posez-vous les questions suivantes :

Que se passerait-il si ce que je partage est envoyé à des gens qui n'étaient pas censés le voir?

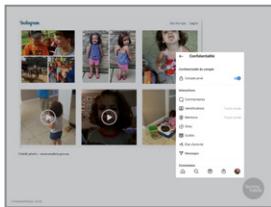
Comment mon ami se sentira-t-il si sa famille le voit? Ses voisins? Ses amis, sa copine, son copain, ou bien son mari ou sa femme?

Si vous n'êtes pas sûr qu'il est bien de partager la publication, posez la question!

S'il y a d'autres personnes identifiées dans ce que votre ami a partagé avec vous, pensez à ceci :

Comment se sentiront-ils si je partage la publication?

Y a-t-il quelque chose qui pourrait les inquiéter?

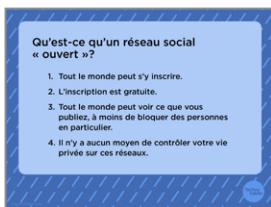


52. Si vous avez des enfants ou des petits-enfants, réfléchissez bien à leur vie privée. Enseignez-leur de bonnes habitudes en matière de confidentialité en leur demandant leur accord avant de publier quoi que ce soit à leur sujet, et de leur parler de qui pourrait voir les photos et combien de temps elles pourraient rester en ligne.

Vous devez également vous assurer de limiter l'accès à ces photos en utilisant les paramètres de confidentialité afin que seuls la famille et les amis proches puissent les voir.

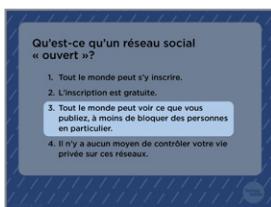


53. Faisons maintenant un court questionnaire pour réviser ce que nous avons appris dans la dernière section.

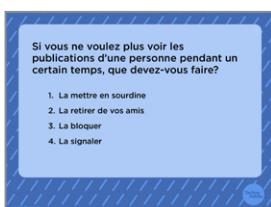


54. Qu'est-ce qu'un réseau social « ouvert »?

- Tout le monde peut s'y inscrire.
- L'inscription est gratuite.
- Tout le monde peut voir ce que vous publiez, à moins de bloquer des personnes en particulier.
- Il n'y a aucun moyen de contrôler votre vie privée sur ces réseaux.

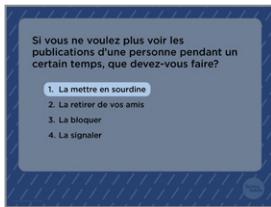


55. Un réseau social est dit « ouvert » lorsque, par *défaut*, tout le monde peut voir ce que vous publiez en ligne, à moins que vous ne bloquiez des personnes en particulier. Cependant, il existe des moyens de protéger votre vie privée sur ces réseaux.

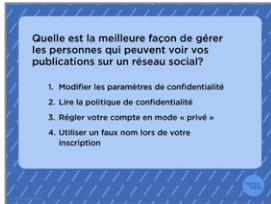


56. Si vous ne voulez plus voir les publications d'une personne pendant un certain temps, que devez-vous faire?

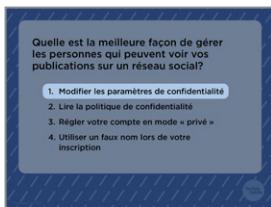
- La mettre en sourdine
- La retirer de vos amis
- La bloquer
- La signaler



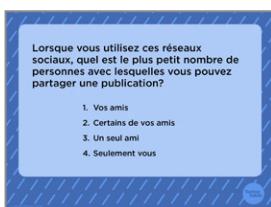
-
57. Si vous ne voulez tout simplement pas voir les publications d'une personne pendant un certain temps, la meilleure option consiste à la mettre en sourdine. Elle n'en sera pas informée et, lorsque vous serez prêt à revoir son contenu, il vous suffira de désactiver la sourdine. Vous pouvez toujours consulter « manuellement » son contenu, même si la personne a été mise en sourdine.
-



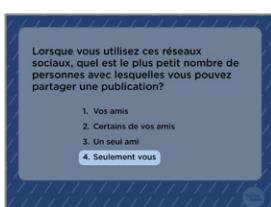
58. Quelle est la meilleure façon de gérer les personnes qui peuvent voir vos publications sur un réseau social?
- Modifier les paramètres de confidentialité
 - Lire la politique de confidentialité
 - Régler votre compte en mode « privé »
 - Utiliser un faux nom lors de votre inscription
-



59. La gestion des personnes qui peuvent voir vos publications constitue la raison d'être des paramètres de confidentialité.
-



60. Lorsque vous utilisez ces réseaux sociaux, quel est le plus petit nombre de personnes avec lesquelles vous pouvez partager une publication?
- Vos amis
 - Certains de vos amis
 - Un seul ami
 - Seulement vous
-



61. Sur la plupart des réseaux sociaux, vous pouvez limiter le public qui voit vos publications à vous seul. La plupart du temps, vous voudrez partager vos publications avec plus de personnes, mais partager un contenu que vous seul pouvez voir peut parfois être un bon moyen de vous donner le temps de réfléchir aux personnes que vous voulez vraiment accepter parmi votre public.
-



-
62. Avant de poursuivre, arrêtons-nous un instant pour voir si quelqu'un souhaite faire une pause ou a besoin de soutien.
-



63. L'une des raisons principales pour laquelle les gens n'utilisent pas Internet est parce qu'ils ont peur d'y avoir un problème.

La bonne nouvelle, c'est que la plupart du temps, il est assez facile de corriger vos erreurs.



64. Si une publication privée échappe à votre contrôle, il existe différentes façons de remédier à la situation.

La première étape consiste généralement à demander aux personnes qui ont partagé la publication de la retirer de leur compte. C'est la mesure qui fonctionne le plus souvent.

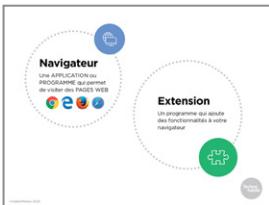
Si cette mesure ne fonctionne pas, ou que vous ne vous sentez pas capable de l'appliquer en toute sécurité, vous pouvez signaler la situation au site où le contenu a été publié (comme Facebook ou Instagram). Les réseaux sociaux ne retirent pas souvent de photos simplement parce qu'elles sont embarrassantes, mais si un contenu est utilisé pour vous harceler, ils pourraient le faire.

Le partage d'« images intimes » d'une personne, c'est-à-dire des photos sur lesquelles elle est partiellement ou entièrement nue, sans son consentement est contraire à la loi au Canada, quel que soit l'âge de la personne figurant sur la photo, et un juge a le pouvoir de la faire retirer.

Vous pouvez également vous tourner vers les autorités si un contenu partagé à votre sujet est diffamatoire, c'est-à-dire faux, qu'il a été partagé dans un espace public, et qu'il portera atteinte à votre réputation. Demandez l'aide d'une clinique juridique gratuite ou subventionnée de votre ville pour obtenir des conseils.

Vous pouvez aussi vous adresser à un organisme de lutte contre la violence ou à vos réseaux de soutien pour obtenir des conseils sur les options et les ressources dont vous disposez.

Si la situation qui a mal tourné est de votre faute, faites tout ce que vous pouvez pour y remédier. Même si la personne concernée est en colère, des excuses et une tentative sincère d'arranger les choses sont généralement utiles.



-
65. Avant de terminer, revoyons quelques nouveaux termes que nous avons appris dans cet atelier.

Un *navigateur* est une application ou un programme qui vous permet de visiter des pages Web. Chrome, Firefox et Safari sont des navigateurs.

Une *extension* est un petit programme que vous ajoutez à votre navigateur pour faire plus de choses.

.....

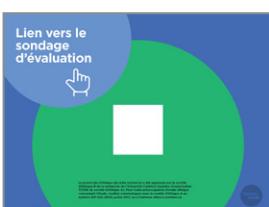


66. Cet atelier tire à sa fin. Si vous avez encore des questions au sujet des notions abordées aujourd'hui, c'est le moment de les poser.

Si vous préférez me les poser en privé, n'hésitez pas à venir me voir après l'atelier. Je resterai sur place un petit moment.



-
67. Assurez-vous d'apporter la fiche d'exercice pour cet atelier. Utilisez le lien vidéo qui s'y trouve pour revoir ce que nous avons couvert aujourd'hui.



-
68. Avant de faire un compte rendu, nous vous demandons de prendre cinq minutes pour répondre à ce sondage anonyme d'évaluation du programme. Ce sondage est semblable à celui présenté au début de l'atelier. Ces sondages aideront l'équipe de HabiloMédias à déterminer si l'atelier réussit à favoriser les compétences numériques et la confiance des victimes, et guider les futures mises à jour du programme. Vos réponses resteront confidentielles et anonymes. L'objectif est d'évaluer le programme, et non les participantes. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses; il n'est pas nécessaire de posséder les compétences en question.

Encore une fois, votre participation est entièrement volontaire. Si vous souhaitez participer au sondage, il vous suffit de scanner le code QR à l'aide de l'appareil photo de votre téléphone ou de taper le lien fourni dans votre navigateur pour y accéder. Nous allons de nouveau faire une pause afin de permettre à chacune de remplir le sondage. Prenez tout le temps dont vous avez besoin.



-
- 69.** Nous en sommes maintenant à la fin de l'atelier. Nous aimerais faire le point avec vous avant que vous quittiez.

Y a-t-il des préoccupations ou des besoins immédiats que nous pourrions vous aider à résoudre? Si nous ne pouvons pas vous aider, nous vous indiquerons des ressources disponibles qui pourraient vous aider.

Avez-vous d'autres questions concernant l'atelier? Si nous connaissons la réponse, nous vous la communiquerons. Dans le cas contraire, nous vous indiquerons des ressources disponibles qui pourraient vous aider ou nous vous mettrons en contact avec quelqu'un qui pourrait vous renseigner.

Terminons par une question : quelle compétence avez-vous acquise au cours de cet atelier et qui vous sera utile dans votre propre vie?